



## La liste d'opposition des cartes Vitale chez les pharmaciens

### Qu'est-ce que c'est ?

La **liste d'opposition Vitale** est une liste **nationale** et **inter-régimes** qui contient les numéros de série des cartes Vitale n'étant plus autorisées à créer des feuilles de soins électroniques (FSE).



### Une expérimentation réussie avant une diffusion nationale

Au cours du deuxième semestre 2003, le système d'opposition a été testé en conditions réelles dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse et dans quelques officines en Gironde et dans les Ardennes. Ainsi, ce sont plus de 2000 pharmaciens qui ont expérimenté la mise en place de la liste d'opposition des cartes Vitale.

### Comment ça marche ?

#### 1<sup>ère</sup> étape : constitution de la liste d'opposition Vitale

Le GIE SESAM-VITALE constitue la nouvelle version de la liste d'opposition Vitale à partir des informations que lui transmettent régulièrement les différents régimes d'Assurance Maladie Obligatoire.

#### 2<sup>ème</sup> étape : diffusion de la liste d'opposition Vitale

Le GIE SESAM-VITALE envoie la liste d'opposition Vitale :

- aux Organismes Concentrateurs Techniques (OCT) qui la relayent vers leurs clients pharmaciens,
- directement aux pharmaciens qui n'utilisent pas les services d'un OCT.



A la fin de chaque mois, les pharmaciens doivent avoir reçu la liste d'opposition Vitale.

Dans le cas contraire, les pharmaciens doivent contacter leur CPAM pour en recevoir une nouvelle version.

#### SOMMAIRE

la liste d'opposition Vitale  
Qu'est-ce que c'est ?  
Comment ça marche ? ..... P. 1

Installation et utilisation de la liste d'opposition Vitale sur le poste de travail..... P. 2



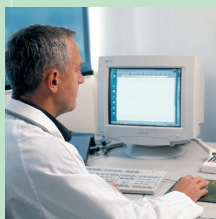
# Installation et utilisation de la liste d'opposition Vitale sur le poste de travail

Tous les progiciels agréés selon la version 1.31.4 ou supérieure du cahier des charges SESAM-Vitale permettent d'utiliser la liste d'opposition Vitale. Cependant, il est vivement conseillé aux pharmaciens d'installer la version la plus récente de leur progiciel pour pouvoir bloquer les FSE en tiers payant et hors tiers payant.



## Comment installer cette liste ?

- La liste d'opposition Vitale est envoyée dans la boîte aux lettres électronique (BAL) que le pharmacien utilise pour envoyer/recevoir ses flux SESAM-Vitale.



- Une fois par mois, le progiciel détecte et installe automatiquement la liste d'opposition Vitale à partir de cette boîte aux lettres lorsque le pharmacien se connecte pour envoyer ses feuilles de soins électroniques.



- Une fois la liste d'opposition Vitale installée, le progiciel vérifie, à chaque insertion d'une carte Vitale dans le lecteur, qu'elle n'est pas sur la liste des cartes en opposition. Cette vérification est instantanée et n'allonge pas le temps de lecture de la carte Vitale.

## Que se passe-t-il si un patient présente une carte Vitale en opposition ?

Lors de la lecture de la carte Vitale, le progiciel du pharmacien indique que la carte est en opposition et ne permet pas la réalisation d'une Feuille de Soins Electronique (FSE) sécurisée en tiers payant.

Si le progiciel est en version 1.31.5 (voir avec l'éditeur), il bloquera également la réalisation de FSE hors tiers payant conformément à la demande exprimée par les représentants nationaux des pharmaciens.

## Quelle procédure est préconisée ?

- La procédure préconisée est d'indiquer au patient que sa carte n'est plus utilisable, et qu'il doit la retourner à sa caisse.
- Le pharmacien peut, s'il le souhaite, accorder le tiers payant en utilisant un mode de télétransmission dégradé (sans signature par la carte Vitale). Le pharmacien prend alors le risque de ne pas être remboursé par la caisse indiquée sur la carte car, dans ce cas, il ne bénéficie plus de la garantie de paiement. Les droits réels de l'assuré pouvant être différents de ceux inscrits sur la carte (changement de caisse d'affiliation, droits spécifiques non mis à jour...).

**Attention :**  
une carte en opposition ne signifie pas forcément que le titulaire n'a plus de droit à l'Assurance Maladie Obligatoire, mais qu'il ne doit plus utiliser cette carte Vitale.



5, boulevard Alexandre Oyon  
72019 Le Mans Cedex 2  
Tél. : 02 43 57 42 00  
Fax : 02 43 87 78 42  
E-mail : gje@sesam-vitale.fr  
Site Web : www.sesam-vitale.fr